

OBJECTIFS

Maintenir et compléter les compétences techniques et réglementaires pour organiser les interventions sur matériaux contenant de l'amiante selon les prescriptions de l'encadrement mixte.

MODALITES PRATIQUES

INTERVENANT

Tristan TUAL - BOUQUINET

PUBLIC CONCERNÉ

Tout salarié assurant, au sein de l'entreprise, les fonctions relevant des catégories d'encadrement technique et/ou d'encadrement de chantier.

Pré-requis

Parler et écrire le français.

Présentation par l'employeur, d'un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail de l'opérateur concerné.

DURÉE

7 heures

HORAIRES

8 h 30 - 17 h 30

LIEU

50 ter, rue Manoir de Servigné
Rennes

TARIF ADHÉRENT FFB

210 euros nets de taxe / pers.

BTP Compétences est un centre de formation référencé DATA-DOCK

Les participants devront avoir effectué une visite médicale d'aptitude préalable .

10 places maximum

PROGRAMME

Exploitation des retours d'expérience :

Bilan et analyse critique des participants sur modes opératoires et opérations effectuées,

Les pratiques positives et les difficultés,

Les solutions apportées,

Mise à niveau des compétences à partir des évolutions techniques et réglementaires :

Repérages amiante et mesures d'empoussièrement,

Évaluation initiale des risques,

Élaboration et mise en oeuvre des processus et organisation des interventions,

Mise en oeuvre et contrôle des modes opératoires,

MPC et EPI, consignes de sécurité,

Restitution de la zone d'intervention,

Gestion des déchets,

Conduite à tenir en cas de dysfonctionnement et mesures correctives,

Liens avec le document unique de l'évaluation des risques professionnels et le plan d'action prévention.

NOTA : pour l'évaluation pratique, le stagiaire devra avoir une tenue de travail et ses propres EPI (chaussures de sécurité, casque et gants en cuir ou anti-coupures). L'ensemble de ces EPI ne devra jamais avoir été utilisé en présence du risque amiante.

Méthodologie

Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de mises en application sur plate-forme pédagogique.

Remise d'une attestation de compétence si réussite aux évaluations théorique et pratique (validité 3 ans).